armée, qui leur a fait subir d'indignes traitemens.

Ce récit est entièrement controuvé.

On raconte que M. Ledru-Rollin est arrivé d'Angleterre pour se mettre à la tête des ouvriers de Paris.

Ce récit est une grossière invention.

On lit dans le *Constitutionnel*:

« Les décrets du Président de la République ont été expédiés ce matin par le télégraphe à tous les préfets avec l'ordre de leur donner immédiatement la plus grande publicité. Ce soir les réponses les plus satisfaisantes avaient déjà été reçues d'un grand nombre de préfets. L'appel que le Président adresse au peuple a été partout accueilli avec sympathie. Nulle part, aucun indice ne fait appréhender que l'ordre soit troublé. »

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Orléans, le 3 décembre, sept heures quarante minutes.

Le préfet du département du Loiret à M. le ministre de l'intérieur.

Le parti démagogique, excité par des meneurs, a tenté d'envahir la mairie; il a été énergiquement repoussé par la garde nationale et la troupe réunies.

On a arrêté environ quarante-cinq des principaux fauteurs, entre autres les représentans Marin Michot, Tavernier et Pereira. Cette répression a produit un bon effet sur l'esprit public.

Le bateau à vapeur des Messageries nationales le *Télémaque* est arrivé hier; il apporte des nouvelles de Paris du 9, qui annoncent le triomphe complet de l'autorité présidentielle dans cette capitale et sur tous les points de la France où ils s'est élevé quelque résistance.

Nous avons dit que les nouvelles qui précèdent et qui sont venues par la voie de Vienne vont jusqu'au 5 de Paris; les journaux publiés depuis cette date jusqu'au 9, contiennent quelques documens officiels et des détails sur les journées des 3 et 4. Voici le résumé de tout ce qui se trouvent dans ces journaux.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE.

On répand à Paris de fausses nouvelles sur l'état de la province.

On doit répandre en province de fausses nouvelles sur l'état de Paris.

L'émeute est comprimée dans la capitale.

Toutes les nouvelles des départemens sont excellentes.

Le gouvernement est assuré de maintenir l'ordre sur tous les points de la France.

PROCLAMATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

AU PEUPLE FRANÇAIS.

Français!

Les troubles sont apaisés. Quelle que soit la décision du peuple, la société est sauvée. La première partie de ma tâche est accomplie; j'appelle la nation, pour terminer les luttes des partis, ne l'avait, je le savais, courir aucun risque sérieux à la tranquillité publique.

Pourquoi le peuple serait-il soulevé contre moi?

Si je ne possède plus votre confiance, si vous êtes tout changé, il n'est pas besoin de faire couler un sang précieux; il suffit de déposer dans l'urne un vote contraire. Je respecterai toujours l'arrêt du peuple.

Mais tant que la nation n'aura pas parlé, je reculerai devant aucun effort, devant aucun sacrifice pour déjouer les tentatives des factieux. Cette tâche d'ailleurs, m'est rendue facile.

D'un côté, l'on a vu combien il était insensé de lutter contre une armée unie par les liens de la discipline, animée par le sentiment de l'honneur militaire et par le dévouement à la patrie.

D'un autre côté, l'attitude calme des habitans de Paris, la réprobation dont ils flétrissaient l'émeute, ont témoigné assez hautement pour qui se prononçait la capitale.

Dans ces quartiers populeux où naguère l'insurrection se recrutait si vite parmi les ouvriers dociles à ses entraînemens, l'anarchie, cette fois, n'a pu rencontrer qu'une répugnance profonde pour ces détestables excitations.

Grâces en soient rendues à l'intelligente et patriotique population de Paris! Qu'elle se persuade de plus en plus que mon unique ambition est d'assurer le repos et la prospérité de la France.

Qu'elle continue à prêter son concours à l'autorité, et bientôt le pays pourra accomplir, dans le calme, l'acte solennel qui doit inaugurer une ère nouvelle pour la République.

Fait au palais de l'Élysée, le 8 décembre.

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

Des troubles ayant éclaté dans l'Allier, la Saône et Loire, le Gard, l'Hérault et la Nièvre, où ils ont été promptement réprimés, ces départemens ont été déclarés en état de siège.

M. Morice-Duval est nommé commissaire extraordinaire du gouvernement dans les départemens des Côtes du Nord, du Ministère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire Inférieure, du Morbihan, de Maine-et-Loire, de la Vendée et de la Mayenne;

M. Carlier, ancien préfet de police, est nommé commissaire extraordinaire du gouvernement dans les départemens de l'Allier, du Cher et de la Nièvre.

Conformément aux articles 8 et 9 de la loi du 9 août 1849 sur l'état de siège, les deux conseils de guerre permanens de la 1re division militaire sont saisis de la connaissance des faits imputés à tous les individus incriminés d'avoir pris part à l'insurrection des 3 et 4 décembre.

La 5e légion de la garde nationale de Paris est dissoute.

Les arrestations ont continué dans les journées des 5, 6, 7, 8 et 9 décembre.

On lit dans le *Constitutionnel*:

« Nous recevons des renseignemens exacts sur les pertes diverses qu'a subies l'armée dans les journées de décembre. Un officier supérieur et quinze soldats ont été tués. Trois officiers et cent quatre soldats ont été blessés. Parmi ces derniers le plupart ont reçu des blessures très graves, parce qu'ils ont été atteints à bout portant. On voit que l'armée a éprouvé une résistance sérieuse.

Le ministre des affaires étrangères a reçu des dépêches d'un grand nombre d'agens diplomatiques du gouvernement; toutes attestent que les événemens du 4 décembre ont été envisages au dehors de la manière la plus favorable.

Paris jouit d'une grande tranquillité. — Le 5 o/o qui était le 6 décembre à 93 fr. 70 c., s'est élevé le 8 à 96 fr. 15 c.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Bâhobia, le 9 décembre 1851, à six heures du soir.

L'ambassadeur de France à Madrid, au ministre des affaires étrangères et au ministre de la marine.

« Salé (port marocain) s'est refusé à donner la réparation demandée. Elle a été bombardée le 16, pendant sept heures et demie. Les fortifications ont été détruites, et l'incendie s'est déclaré sur divers points. Notre perte a été petite. M. Bourde partait immédiatement pour Tanger, et l'amiral envoyait des vaisseaux à Mogador.

« *L'administrateur en chef des télégraphes*,

« A. FOY. »

Nous avons annoncé dans notre avant-dernier numéro, d'après des nouvelles de Paris, que la flotte de Toulon avait reçu l'ordre d'appareiller, et qu'on supposait qu'elle serait voile vers le Levant. Le *Journal des Débats* qui a reçu une lettre de Toulon du 2 décembre, dit que la flotte a reçu contre-ordre. Voici cette lettre:

« L'escadre d'évolutions a reçu contre-ordre. L'amiral de la Susse a mis son pavillon sur la *Ville de Paris*, le 30 novembre. Les frégates à vapeur l'*Asmodée* et l'*Orenoque* et l'aviso le *Solon* ont été détachés de l'escadre et rendus au service ordinaire. La division Dubourdieu est attendue prochainement; elle était à Cadix à la date des dernières nouvelles. Le vaisseau le *Henri IV* a quitté Lisbonne et a l'ordre de rejoindre l'escadre. On pense qu'après la Sainte-Barbe, fête des canonniers, qu'il est d'usage de leur laisser célébrer à terre, l'escadre sortira pour quelques jours, afin d'essayer la *Ville de Paris*, dont la première navigation, de Rochefort à Toulon, ayant donné des résultats peu satisfaisans, a nécessité un complet réarmement.

« Les vaisseaux doivent rentrer, dit-on, à Toulon avant le 1er janvier pour y passer les plus mauvais mois de l'hiver. »

(*Fin du supplément.*)

Les événements politiques accomplis à Paris au commencement de ce mois ont été généralement vus avec satisfaction par le commerce et les fabricants de France. La stagnation des affaires paraît avoir cessé et d'après toutes les lettres arrivées des grands centres commerciaux et industriels, on constate déjà une grande reprise dans les travaux des principales fabriques, et l'allure des grands marchés se tessent de ces événements. Voici ce qu'on écrit de Lyon à la date du 8 décembre:

« Un temps d'arrêt dans les affaires a suivi le grand acte politique accompli à Paris, et quoique ces événements n'aient aucunement influencé le cours des soies, on espérait que la tranquillité de la ville ne serait point troublée, vu que les ouvriers étaient tous occupés dans leurs ateliers qu'ils n'ont pas quittés un seul instant. On s'attendait à une forte reprise, qui n'a pas manqué, chacun ayant confiance dans l'avenir. L'on a vu, hier, avec une vive satisfaction, un bon nombre de ballots arriver à la condition. Aujourd'hui, la reprise des affaires est un fait acquis. Le mouvement est immense, les commandes nous arrivent de toutes parts, tant de l'intérieur de la France et de Paris, que de l'Étranger. Tout notre dépôt en soies gréges et organsins a été enlevé à des prix bien soutenus. Nos réserves sont épuisées, nous voyons que le travail de notre fabrique est assuré pour cette année. »

Des lettres de Marseille du 11 annoncent que de grands achats de laine, de soies, cotons et d'autres matières premières, ont été faits sur presque tous les marchés français, et qu'une animation considérable s'était fait sentir partout. Ce résultat, autrement significatif que la hausse sur les fonds publics qui se sont élevés de près de 10 o/o dans leur mouvement ascensionnel, indique clairement, d'après ces correspondances, et nous croyons qu'elles sont dans le vrai, que la confiance renaît et que la consolidation des pouvoirs du Président est inévitable. Car, comment expliquer autrement cet entrain pour des spéculations de longue haleine sur des matières premières surtout, dont la réalisation n'est pas instantanée comme celle des effets publics, mais exige au contraire un long laps de temps, pendant lequel les spéculateurs et les fabricants seraient ruinés, s'ils ne comptaient sur un état de choses stable, et sur un gouvernement ferme et protecteur. Ces mêmes correspondances mentionnent une hausse de fr. 6 à 8 par kilogramme sur les soies à Lyon du 8 au 10 décembre, et des opérations s'élevant à plus de 300 balles.

Le bateau à vapeur d'Odessa, qui vient d'arriver, apporte des lettres qui donnent des nouvelles de Paris jusqu'au 11 décembre.

On lit dans une lettre d'Odessa du 22 de ce mois:

« Cette fois, nous n'avons pas de nouvelles fraîches à vous donner. Nous n'en avons de Paris que jusqu'au 11. La ville était tranquille. Le 5 pour cent était à 96 fr. 40 c.

« Dans les départements, il y avait quelque agitation; mais les troupes réussissaient partout partout. Les banquiers de Paris ont bon espoir pour l'avenir et entrevoient une ère de prospérité.

« Le nombre des victimes tombées à Paris dans les journées des 3 et 4 décembre est de 1,100, non compris les militaires.

« M. Thiers a été escorté par la gendarmerie jusqu'à Strasbourg, et est parti de la pour Francfort. »

On lit dans une autre lettre de la même date:

« Nos avis de Paris ne vont que jusqu'au 11. Tout y était tranquille. Dans les provinces, il y a eu plusieurs délits contre la propriété, et plusieurs meurtres. Cela donnera des voix au Président de la République.

« Les journaux allemands disent qu'il y aura une chambre des pairs ou un sénat de 80 membres à 15,000 fr. d'appointemens, dont 41 nommés par le Président de la République, et 39 par les conseils-généraux; et une chambre des députés de 300 membres nommés par des électeurs qui eux-mêmes seront nommés d'après le suffrage universel. »

Nous apprenons par un passager que le courrier de Paris arrivait à Odessa au moment du départ du paquebot et que les lettres de Paris du 12 ne contenaient rien de plus nouveau que celles de la veille. Paris était tranquille; il y avait eu de nouveaux mouvements dans les départements, qui avaient été promptement réprimés par la force armée.

Dans la prévision des événemens de Paris, qui pouvaient éclater d'un moment à l'autre, nous nous étions adressés, il y a quelque temps, à un écrivain de cette capitale en position d'être bien informé, afin qu'il voulût bien nous écrire tous les dix jours une relation de tout ce qui se passerait d'important en France. Par le dernier bateau d'vapeur français le Télémaque, *nous avons reçu sa première lettre, qui contient la cause et le récit des événemens qui se sont passés à Paris depuis le 2 décembre jusqu'au 6. La narration est exacte et animée, consciencieuse et écrite avec talent. Nous regrettons que le défaut d'espace nous oblige à en renvoyer la publication à notre prochain numéro.*

Cette correspondance, qui sera toujours intéressante par la nouveauté des aperçus et des appréciations, est la preuve de notre vif désir d'être agréables à nos abonnés, et de faire, à cet effet, les sacrifices nécessaires.

Dimanche et lundi, le conseil des ministres s'est réuni à la Porte, sous la présidence du Grand-Vézir.

Par ordonnance impériale en date du 18 de ce mois:

Caboulí éfendi, membre du bureau de traduction de la Porte, est nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. I. le Sultan près la cour d'Athènes.

Caboulí éfendi a été premier secrétaire de l'ambassade de Mélé-met pacha, à Londres, et après la nomination de ce dernier au gouvernement d'Alep, il fut nommé chargé d'affaires de la S. Porte en la même capitale.

Comme membre du bureau de traduction de la Porte, comme premier secrétaire et comme chargé d'affaires, Caboulí éfendi a fait preuve de zèle, d'intelligence et de dévouement aux intérêts du gouvernement impérial. Nous sommes convaincus qu'il apportera dans le nouveau poste où S. M. I. le Sultan vient de l'appeler les qualités par lesquelles il s'est distingué dans les emplois précédens. Les devoirs de chef de mission à Athènes sont des plus importans et quelquefois difficiles à remplir. Ils demandent du tact, de la modération, de la fermeté et surtout un grand esprit de conciliation; c'est dire que Caboulí éfendi réussira dans sa mission, dont le but est de conserver sur le meilleur pied possible les bonnes relations qui existent et doivent exister entre les deux gouvernemens. Il nous est agréable de penser que Caboulí éfendi trouvera à Athènes les excellens sentimens dont il est animé, et que, par ce moyen, la bonne entente des deux états se fortifiera de plus en plus.

Par une autre ordonnance en date du 22:

Salih pacha, ex-gouverneur de Salonique et de Brousse, est nommé membre du conseil d'état en remplacement de Mouhib éfendi, décédé;

Said agha, capoudji bachi, est nommé caïmacam de Naplouse;

Chakir éfendi, membre du bureau de traduction du secrétariat du ministère des finances, est nommé percepteur des contributions de la province du Chehrizor.

NOUVELLES DIVERSES.

Hier, dans la matinée, le Grand-Vézir s'est rendu au palais impérial de Tchéragan, et a eu l'honneur de travailler avec S. M. le Sultan une partie de la journée.

— Le second aumônier de S. M. I. le Sultan vient d'être attaché au ministère de la police en qualité d'interprète des lois.

— Dimanche matin, M. le marquis de Lavalette, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française, s'est rendu chez A'ali pacha, et a eu une conférence avec ce haut fonctionnaire.

Le lendemain, le représentant de France s'est rendu à la Porte, et a eu une conférence avec le Grand-Vézir et le ministre des affaires étrangères.

— Dimanche matin, M. de Lesseps, consul de France à Alep, est arrivé à Constantinople par le bateau à vapeur autrichien et doit se rendre à Paris en vertu d'un congé de son gouvernement.

— M. Michel Skina, nommé en dernier lieu consul-général de Grèce dans les principautés, est arrivé dimanche dernier à Constantinople. M. Skina ne tardera pas à se rendre à son poste.

— La S. Porte, sans cesse guidée par son équité naturelle et par les sentimens de bonne amitié qui l'animent à l'égard de ses alliés, vient de terminer, de la manière la plus convenable et la plus loyale, les deux différends qui s'étaient élevés l'un entre le gouverneur civil des Dardanelles et le consul d'Autriche en cette résidence, l'autre entre le gouvernement d'Andrinople et le consul hellénique de cette ville.

Le gouverneur civil des Dardanelles, qui avait méconnu le caractère du drogman du consulat d'Autriche, a été destitué et remplacé par Hassan Haïdar pacha, ainsi que nous l'avons déjà annoncé. Le dernier, qui ne tardera pas à se rendre à son poste, fera faire une visite au consul d'Autriche et fera saluer le pavillon du consulat du nombre de coups de canon usité en pareille circonstance.

Quant au différend d'Andrinople, la S. Porte a reconnu la parfaite loyauté du consul hellénique qui, en donnant asyle à deux jeunes enfans musulmans, avait été induit en erreur sur leur religion par l'archevêque grec de cette ville, Mgr Yérakimos. En conséquence, une lettre vizirielle enjoint au gouverneur d'Andrinople d'aller, ainsi de ne pas donner à penser que la Turquie veut occuper le Monténégro. Cet escadron ne doit servir qu'à représenter le brigandage isolé des frontières.

« Le Serabi et l'Herzégovine ont donné leur contingent de recrues.

« Le Tanzimat est appliqué dans toute l'étendue de la Bosnie, grâce à l'énergie d'Omer pacha. »

— On nous écrit de Salonique, 16 décembre:

« Ce n'est qu'aujourd'hui seulement, vers les dix heures du matin, que les deux pyrosophes, ottoman et autrichien, tenant cette ligue, ont définitivement mis le port. Le retard d'un et de deux jours paraît avoir été causé par le mauvais temps; le vent du nord a constamment dominé dans cette décade et a souffla avec une force incroyable.

« Nous sommes dépourvus de nouvelles cette semaine.

« Yacoub pacha attend l'ordre de quitter Salonique pour se rendre à Constantinople. Vu le retard que mit à venir ici le nouveau gouverneur général, Youssouf Sadyk pacha, l'on conjecture qu'il ne s'embarquera guère de Constantinople avant la fin de cette lune de *sépher*, néfaste chez les Turcs.

« La tranquillité et la santé publiques ne laissent rien à désirer. »

— On nous écrit des Dardanelles, le 20 décembre:

« Le consul de Russie en cette ville, M. Fonton, a donné une fête brillante le 10 de ce mois pour célébrer l'anniversaire de la naissance de l'Empereur Nicolas. Les plupart des autorités locales et consulaires de notre ville ont assisté à un bal magnifique, dont les honneurs ont été faits avec la plus exquise courtoisie par M. et Mme Fonton. Un souper recherché fut servi vers minuit, et les exercices d'un habile prestidigitateur ont varié les plaisirs de la soirée, à laquelle assistait l'élite de la société de notre ville.

— On nous écrit d'Andrinople le 18 décembre:

« M. Stupine, chancelier interprète du consulat général de Russie dans cette ville, qu'il gère en l'absence du titulaire M. Moukhine qui se trouve à Constantinople, ayant fait connaître qu'il recevrait à l'hôtel consulaire, à l'occasion de la fête de S. M. l'empereur Nicolas, tous les consuls résidants dans cette ville ainsi que les notables des diverses nations et le clergé grec se sont empressés d'aller le complimenter.

Nous jouissons ici d'un temps magnifique, quoique le thermomètre se maintienne à 2 et 3 degrés au dessous de 0.

Les sémailles continuent de s'effectuer avec une ardeur extraordinaire: mais la gêne des paysans qui manquent aussi très grande; ces pauvres gens se voyant dans le payer piastres 26 à 28 le kilo du blé et 17 à 18 le seigle qui leur est nécessaire pour semer, payable aux prochaines récoltes.

Une bande de 15 voleurs exploite la route qui conduit à Giumurgina; ces jours passés une caravane a été arrêtée, un marchand juif dépouillé complètement, les chargeurs ont été défaites quoique formées d'emballages pour les nouveaux tabacs, et visitées dans l'espoir d'y trouver de l'argent.

Les marchands de tabacs qui se rendent annuellement à cette époque à Yéniké pour recevoir la consignation des tabacs contractés d'avance, prennent toutes les précautions pour former nombre et opposer de la résistance en cas de besoin, d'autant plus qu'ils sont porteurs de fortes sommes d'argent.

— On nous écrit de Beyrouth en date du 9 de ce mois:

« La quinzaine qui vient de s'écouler a été

JOURNAL DE CONSTANTINOPLE, ÉCHO DE L'ORIENT. — MERCREDI, 21 DÉCEMBRE.

Le 1er et le 15 de chaque mois, il paraît un numéro de 32 pages, contenant des articles de littérature, de sciences, d'industrie, de commerce, de navigation, de voyages, de mœurs, de modes, de théâtres, de musique, de peinture, de sculpture, de photographie, de gymnastique, de jeux, de chasse, de pêche, de cuisine, de jardinage, de médecine, de pharmacie, de chronique, de bibliographie, de nouvelles, de faits divers, de mots, de rébus, de charades, de logogriphes, de calembours, de jeux de mots, de jeux de cartes, de jeux de dames, de jeux de boules, de jeux de billes, de jeux de cerceaux, de jeux de quilles, de jeux de balles, de jeux de ballons, de jeux de raquettes, de jeux de cerf-volant, de jeux de toupies, de jeux de cerf-volant, de jeux de toupies, de jeux de cerf-volant, de jeux de toupies